

**Compte rendu de l'audience accordée par M Le Vice-Président chargé des Lycées de la Région Ile de France- Jeudi 06 Janvier 2022**

Les représentants du SNASUB FSU Paris ont été reçus à leur demande le Jeudi 06 janvier 2022 par M Le Vice-Président chargé des lycées, James Chéron.

L'audience a été réalisée en visio-conférence

Les thèmes abordés lors de l'audience :

- Centrale d'achat : fonctionnement et avenir des groupements de commande
- Ressources humaines : résultat des audits, formation des personnels, remplacement et intérim
- Travaux et maintenance : difficultés de fonctionnement, absence de programmation...
- DGFL : nouveau mode de calcul et GT

Etaient présents à cette audience :

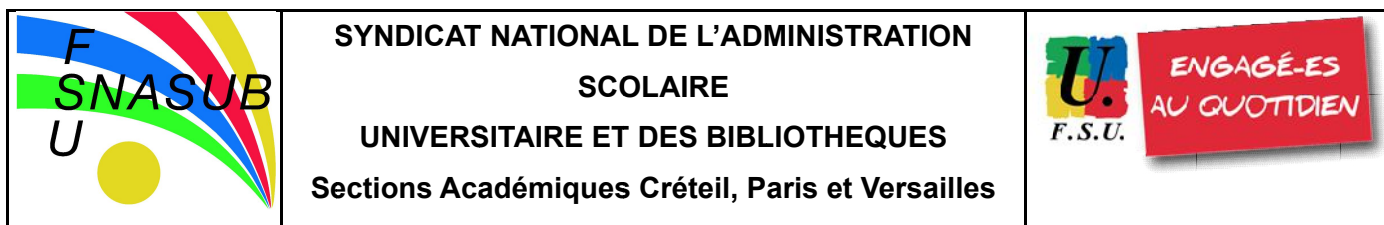
- M Chéron, Vice-Président chargé des Lycées
- Mme Chol, Directrice des ressources humaines
- Mme Koval, Directrice du Pôle Lycées
- Mme Duboscq, Adjointe de la Directrice Pôle Lycées
- M Valantin, Conseiller en charge de l'Education auprès de Mme Péresse
- M. Ludovic Laignel, Agent comptable de l'Ecole Bouille, SNASUB FSU Paris
- Mme Bellion Nathalie, Agent comptable, Lycée Jeanne d'Albret à Saint Germain en Laye  
SNASUB-FSU  
VERSAILLES
- M Ondze François, Agent comptable, Lycée Jean Macé Vitry sur Seine, SNASUB-FSU  
Créteil

• ***Centrale d'achat et déploiement de la nouvelle convention Région-EPLE***

La délégation SNASUB fait part à M le Vice-Président de la réception par les collègues de la nouvelle convention qui regroupe beaucoup d'annexes qui traitent des aides sociales, de la restauration scolaire, la centrale d'achat etc. En effet, elle est apparue très dense avec toutes ses annexes.

Il a été parfois difficile d'expliquer aux élus des conseils d'administrations la nécessité de signer cette convention pour assurer le fonctionnement et la sécurité juridique des actes de gestion.

Un point particulier est anxiogène est le fonctionnement de la nouvelle centrale d'achat régional.



En effet, les groupements de commandes comme celui existant au lycée Jeanne d'Albret qui regroupe 100 adhérents sont-ils menacés ?

Mme Koval répond que la centrale d'achat va se développer et proposer de plus en plus de marchés et que les groupements de commandes vont perdre de leur intérêt. Mme Bellion explique que certains adhérents ne savent pas à qui s'adresser. Il n'est pas aisé de trouver des informations précises sur la centrale d'achat. La centrale d'achat ne traite que certains lots alimentaires d'où un problème de continuité d'achat pour les lycées => Nécessité de maintenir actuellement les marchés alimentaires (tous les lots liés aux achats de denrées : pain, lait, poisson, viande, surgelés...) effectués par les groupements de commande.

Si la centrale d'achat souhaite gérer l'achat public de toutes les denrées alimentaires achetées par les restaurations scolaires => quel est le délai envisagé ? Moyen terme ? Long terme ? Mme Koval propose de faire une présentation très rapidement de la centrale aux adjoints gestionnaires et chefs d'établissement pour qu'ils connaissent le fonctionnement et les marchés déjà lancés grâce à un « webinaire ». Elle insiste aussi sur le fait que les adjoints gestionnaires doivent faire « vivre » la centrale en participant à ses choix en matière de marchés (entretien, téléphonie comme proposé par M Ondzé).

Mme Bellion interroge la Région sur sa politique en matière de gaspillage alimentaire. La volonté est généralement présente dans tous les établissements (implication des différents acteurs à mettre en œuvre) ; cependant, cela peut générer des coûts importants pour les EPLE. Des aides sont-elles envisagées en fonction des problématiques réelles rencontrées par les établissements ?

Mme Koval explique que la Région avec sa volonté d'appliquer la loi Egalim réfléchit à des dispositifs permettant de limiter ce gaspillage.

- **Ressources humaines**

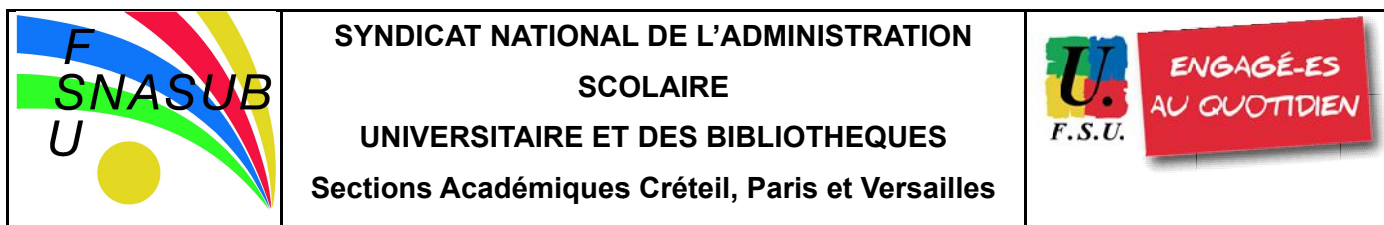
- Audits-diagnostic des lycées, le SNASUB FSU rappelle que des suppressions de postes assez conséquentes ont eu lieu dans les lycées après les audits. Mme Chol répond que la plupart des lycées ont bien accepté ces réductions d'effectifs. Nous nous étonnons qu'en pleine crise sanitaire une baisse de moyens humains soit une bonne idée.

De plus, le nombre de postes vacants est en nette augmentation.

Le SNASUB demande à ce que ces diagnostics puissent être renégociés régulièrement (ex : tous les 2 ans) avec les services RH régionaux si nécessaire selon l'évolution de la situation de l'établissement.

Remplacement des personnels, le recours à l'intérim a été suspendu le temps que la Région passe un marché avec un fournisseur (mai 2021). Malgré tout, le recours à l'intérim pose des problèmes aux adjoints gestionnaires : manque de qualification, nécessité de former à nouveau les personnels, brièveté des missions d'intérim, personnels intérim non équipés par les agences (les EPLE sont obligés de fournir les équipements)...

Cette solution apparaît comme un pis-aller plus qu'une solution à moyen terme.



Par ailleurs, le remboursement des factures avancées ne correspond pas toujours aux sommes déboursées par les lycées aux agences d'intérim.

Mme Chol donne le bilan de l'intérim et du remplacement : 2 000 missions assurées, 677 suppléants, 120 intérimaires quasi-permanents.

Formation des personnels, bien que la crise sanitaire a freiné la formation des personnels, celle-ci a repris. M Ondze demande que les personnels d'accueil soient particulièrement ciblés pour les formations car les personnels d'entretien rechignent ou n'osent pas effectuer les tâches d'accueil.

Il est rappelé que les tablettes sont un outil précieux pour les personnels territoriaux. Des actions sont également mises en place pour la mécanisation des outils et la robotisation des tâches.

- **Travaux et Maintenance**

Depuis la crise sanitaire, les travaux et la maintenance préventive sont quasi à l'arrêt dans les lycées.

M Laignel demande pourquoi les marchés à bon de commande ne sont plus actifs.

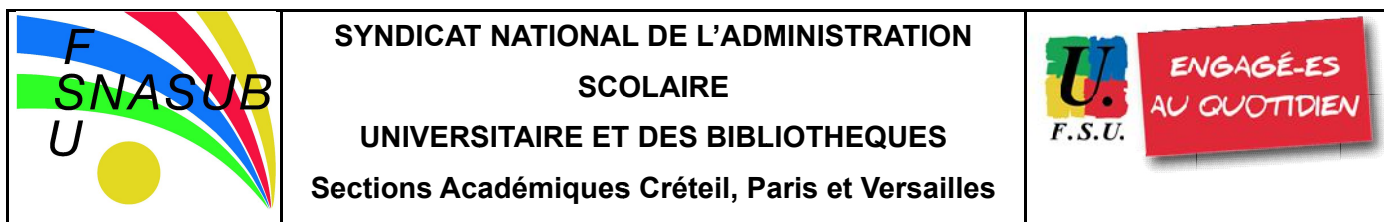
Des travaux urgents restent en attente ou ne sont jamais exécutés car les entreprises disent n'être pas payées. Est-ce liée à une problématique budgétaire ?

Mme Koval explique que la crise sanitaire et la reprise brutale de l'activité en juin 2021 ont fait que les entreprises sont submergées par les demandes. Elle indique que les techniciens et les ingénieurs sont toujours joignables et prêts à suivre les lycées comme avant.

Le budget pour les travaux et le programme pluriannuel immobilier est maintenu pour 2022 malgré les difficultés économiques.

M Ondze fait remarquer que des travaux urgents comme la réparation de toiture qui fuit datent d'avant la crise et qu'aucune solution n'est apportée rapidement malgré le passage répété des personnels de la Région.

Mme Koval dit qu'il faut solliciter les référents travaux pour qu'ils interviennent de nouveau. Par ailleurs, un guide de la maintenance est sorti du groupe de travail consacré à ce thème. Elle nous informe aussi que des applications de suivi vont être bientôt disponibles pour faciliter le travail des adjoints gestionnaires.



- ***Dotation Globale de Fonctionnement***

M Laignel explique que la notification de la DGF 2022 est très peu explicite et que depuis 2012 le mode de calcul semble inchangé.

M Chéron affirme qu'un groupe de travail s'est réuni pour travailler aux modalités de calcul et des adjoints gestionnaires y ont participé.

M Ondzé déclare qu'au Conseil Inter-académique de l'Education Nationale (CIEN) dont il est membre, plusieurs élus se sont étonnés du manque de transparence des documents DGFL. Il demande quels sont les membres de ce groupe de travail qui ne sont pas des élus et par qui ils ont été désignés.

Mme Duboscq dit que la DGFL est évolutive et repose sur les données de l'Education Nationale (démographie, CSP, formations, diplômes...) et est donc assez fidèle aux besoins des lycées. Les Lycées professionnels ont vu notamment leur DGFL augmenter de 2%. Le SNASUB demande malgré tout que les élus soient associés à ce travail de réflexion.

La délégation inter-académique du SNASUB FSU remercie M Le Vice-Président et le Pôle lycées pour ces échanges et se tient disponible pour participer aux prochains travaux de réflexion.